Accusé du viol de sa jeune nièce, Rachid clame son innocence

10/04/2015 à 21h38



Depuis hier, un homme aujourd'hui âgé de 42 ans comparaît devant la cour d'assises. Il est soupçonné d'avoir violé sa nièce par alliance entre 2005 et 2012, date à laquelle la victime a décidé de porter plainte après avoir tenté de mettre fin à ses jours.

Rachid a 42 ans. Sa nièce en a aujourd'hui dix-huit. Assise dans la salle d'audience, elle fait face à son oncle. Est-il le violeur qu'elle dépeint depuis trois ans maintenant, lorsqu'elle a décidé de révéler à sa mère, les agissements dont elle aurait été victime ? La jeune femme est-elle une affabulatrice qui aurait agi par vengeance ? Aux premières heures de son procès devant la cour d'assises, Rachid apparaît comme un homme «normal» et «inséré». Les experts psychiatre et psychologue n'apportent aucune affirmation tranchée sur le profil de l'accusé, défendu par Mes Claire Gimenez et Ichem Laredj (photo). «Nous avons affaire à quelqu'un de cohérent,

d’intelligent», explique le psychiatre Éric Franchette avant de souligner de façon assez énigmatique que l’accusé est «dans la recherche d’une représentation normale de sa personnalité». «est-ce un moyen de défense ?» s’interroge Henri Pons, le président de la cour. «C’est une attitude humaine», rétorque l’expert. Reste la question de sa sexualité. Et de ses normes. Lors d’une perquisition de son domicile alors qu’il était en garde à vue, les policiers ont retrouvé une vidéo sur un ordinateur. Une vidéo dans laquelle l’accusé se met en scène, le sexe rasé, et se masturbe et, précise le président : «il montre son anus». […]

Source

Merci à **quidam**